

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 68 (1996)

Artikel: Rapport de restauration
Autor: Bory, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DE RESTAURATION

Monique Bory

Une restauration complète de l'église de Coppet avait été réalisée en 1925-1927 par les architectes Gilliard et Godet. Par la suite on avait installé un nouvel orgue sur la tribune, complété l'ensemble des vitraux de Charles Clément et changé deux fois le chauffage. A l'extérieur, seuls des travaux de réfection de ferblanterie et d'entretien de toiture avaient été effectués, pour l'essentiel en 1971-1972, sous la conduite de Claude Jaccottet. Cinquante ans après l'intervention des architectes Gilliard et Godet, une nouvelle restauration de l'édifice s'imposait.

En 1980, les responsables de l'église m'ont chargée d'y entreprendre quelques travaux. Ils n'envisageaient nullement de procéder à une importante restauration; leur projet se limitait à une réfection du chauffage, qui menaçait à tout moment de tomber en panne. Celle-ci a finalement conduit, on le verra, à une restauration presque complète de l'édifice, en deux étapes, réalisées avec les conseils et sous le contrôle de Messieurs Eric Teyssiere, Conservateur des monuments du canton de Vaud et Pierre Margot, expert désigné par la Commission fédérale des monuments historiques. Un rapport historique avait préalablement été établi par Madame Catherine Külling, alors assistante du professeur Marcel Grandjean qui a bien voulu nous faire bénéficier de sa connaissance approfondie du monument.

Le financement de l'opération a été assuré, avec le concours de la Confédération et de l'Etat de Vaud, par les huit communes propriétaires, regroupées au sein du Conseil de régie des églises de la paroisse de Commugny-Coppet; ce dernier a assuré la maîtrise de l'ouvrage sous la présidence, pour la première étape, de Monsieur Claude Mirabaud, syndic de Founex, et pour la seconde, de Monsieur Claude Rosselet, municipal de la même commune.

Première étape: travaux intérieurs (1981-1982)

Chauffage et sol

Au printemps 1980, Jean-Charles In Albon et moi avons engagé l'étude du nouveau chauffage. Avec la collaboration de l'ingénieur Pierre Chuard, qui avait l'expérience des problèmes posés par le chauffage des églises, nous avons envisagé le recours à différentes sources d'énergie. Les solutions avec pompe à chaleur ont finalement été écartées et l'on a retenu un chauffage de base par eau à basse température, intégré dans le sol, complété par des convecteurs d'appoint situés au pied des murs permettant d'élever rapidement la température si cela s'avérait nécessaire; l'électricité fournissait l'énergie requise. Le système adopté permettait d'éviter les importantes différences de température préjudiciables au monument, notamment aux orgues, tout en restant financièrement abordable. Après une période délicate de mise au point de la commande électrique, cette installation donne pleine satisfaction.

L'option d'un chauffage par le sol impliquait que ce dernier fût défoncé; la destruction de couches archéologiques compromettant la lecture, par la suite, des bâtiments antérieurs à l'édifice actuel, sur lesquels les fouilles sommaires de 1923 n'avaient livré que peu d'informations, l'Etat entreprit, avec l'aide de la Confédération, les investigations dont rendent compte ici MM. Peter Eggenberger, Philippe Jaton et Jachen Sarott.

La situation de l'église à front de rue, sur une voie de grande circulation, et l'absence de tout dégagement aux abords de l'édifice compliquèrent singulièrement le déroulement des travaux, qui commencèrent le 29 juin 1981. Le défonçage des ouvrages du XX^e siècle, notamment des grandes dalles de pierre qui se trouvaient dans le chœur et le couloir central, requérait des moyens techniques lourds que l'on aurait souhaité éviter; il fallut, avec beaucoup de précautions, faire pénétrer dans l'édifice véhicules et engins de chantier. Ces opérations ont été exécutées sous un contrôle très strict; l'ingénieur Stéphane von der Mühl fut chargé de vérifier qu'elles ne

risquaient pas d'aggraver les désordres constatés au niveau des voûtes¹ et l'édifice n'en souffrit pas. L'évacuation des matériaux de démolition, en particulier des grandes dalles, dont le remploi dut être abandonné, ainsi que des matériaux résultant des fouilles, a été assurée sans accident.

En novembre, la principale étape de fouilles terminée, les travaux recommencèrent. On constata que les fondations de l'édifice étaient de bonne qualité et ne nécessitaient aucune intervention. La décision fut prise de renoncer au sous-sol accessible et ventilé, qui aurait éventuellement permis la visite des vestiges dégagés et aurait surtout contribué à l'assainissement de l'édifice. Celui-ci souffrait en effet de remontées d'humidité dans les murs, notamment sur sa face nord, auxquelles la situation des bâtiments voisins ne permettait pas de remédier par un drainage. Dans l'impossibilité de combattre les remontées capillaires constatées dans la zone de l'enfeu, on procéda, à l'extérieur, au piquage et recrépissage du pan de mur qui fait office de contrefort, afin d'éliminer au moins les risques d'infiltration d'eau par cette voie; son couronnement de tuiles fut complété; on profita de recrépir la portion de la façade dépassant le toit de l'immeuble voisin, jusqu'au faîte de celui-ci. A l'intérieur, on rembla y le sous-sol avec des boulets de gros calibre; une dalle de béton, appuyée sur les fondations des murs, reçut isolation et étanchéité, ainsi que les tuyaux du chauffage. Dans le revêtement de sol en carreaux de terre cuite naturelle de format carré (28/28 cm), on signala par des carreaux de plus petites dimensions les éléments archéologiques, soit le mur de façade sud dans lequel ont été ouvertes les chapelles, le mur et les piles du jubé et la fondation du maître-autel. Un petit ossuaire a été aménagé au pied de l'enfeu².

Les niveaux d'origine, repérés lors des fouilles, ont été rétablis et la marche séparant la nef du chœur recréée sur toute la largeur de l'édifice. La grande porte datant de la construction de l'église, qui avait été raccourcie lors du rehaussement du niveau intérieur, fut rallongée après une dépose difficile, le démontage de sa partie inférieure et une restauration complète (voir pp. 103-108).

Au bas des murs, les parties dégradées ont été piquées et recrépiées, pour être raccordées à l'enduit du XVIII^e siècle, conservé dans les parties hautes.

Chapelle du Saint-Esprit

Le faible encombrement de la nouvelle chaudière électrique permit de revoir complètement l'aménagement de la chapelle du Saint-Esprit. Comme aujourd'hui, elle servait d'entrée ordinaire au sanctuaire, mais une part importante de son volume était encombrée par la chaufferie et par les escaliers d'accès à la tribune de l'orgue et aux combles. Le rétablissement du volume d'origine permit de l'ouvrir à nouveau sur la nef, en dégageant la grande arcade; celle-ci fut consolidée par un ancrage dans la façade ouest afin de prévenir les désordres qui pourraient résulter de l'ouverture très proche de la porte de la tribune. La naissance des voûtes et la niche située dans le mur sud furent remises en valeur; la communication avec la chapelle voisine fut rétablie. Un escalier de bois assura l'accès à la tribune; du palier, les combles peuvent être atteints par une échelle escamotable. Un local technique fermé fut installé sous

l'escalier pour accueillir la chaudière, la commande du chauffage, la nourrice et un poste d'eau.

Le nouvel aménagement de cette chapelle a considérablement amélioré l'entrée ordinaire de l'église. Son ouverture sur la nef obligea à la chauffer et à créer, devant la petite porte d'entrée, comme devant la porte principale³, un sas vitré étudié pour isoler le sanctuaire du froid et surtout des bruits de la rue.

Peinture

En cours de travaux la décision fut prise de profiter du chantier pour refaire les peintures intérieures de l'édifice. Lors de la restauration de 1925-1927, la partie inférieure des murs avait été piquée et avait reçu un crépi au ciment taloché, alors que l'enduit à la chaux du XVIII^e siècle était conservé dans les parties hautes. Murs et voûtes avaient, en outre, été entièrement repeints en 1926 par Ernest Correvon. Mais le décor qu'il avait réalisé avait souffert de l'humidité des murs et, en 1981, son état de conservation était mauvais; dans certaines zones de la face nord, il avait complètement disparu. Sa restauration, envisagée un instant, n'a pas été retenue. Pour une réalisation qui n'apparaissait pas comme l'une des meilleures œuvres de l'artiste, le coût de l'opération a paru trop élevé. Des sondages furent effectués par l'atelier Crephart de Genève sur les restes du crépi d'origine trouvés à la base des murs lors des fouilles et, en élévation, en différents points de la nef⁴. La décision fut alors prise de reblanchir toute l'église, en assurant toutefois la réversibilité de l'opération afin que le décor d'Ernest Correvon, conservé sous le badigeon de chaux, puisse être restauré ultérieurement si le vœu en était émis.

Bien que l'atelier Crephart ait repéré sur la structure (colonnes engagées, nervures, arcades, etc.) quatre badigeons appliqués successivement, dont les traces étaient encore clairement visibles, le maître de l'ouvrage n'a pas retenu notre proposition de la repeindre; on a, par contre, souligné cette structure par des filets noirs, semblables à ceux que l'on avait trouvés lors des investigations. On a renoncé à restituer les bandes noires ou «litres» relevées lors de la précédente restauration⁵ dont on peut encore distinguer les vestiges très estompés sur les colonnes engagées. L'atelier Crephart a restauré les deux armoiries des comtes de Dohna qui y étaient intégrées.

Vitraux

La présence des échafaudages destinés aux peintres a permis d'effectuer une révision sommaire des vitraux de Charles Clément⁶; la restauration systématique de l'ensemble a toutefois été différée jusqu'à celle des encadrements des fenêtres⁷.

Mobilier

La petite table de communion en simili-pierre, installée lors de la précédente restauration, a semblé peu adaptée au monument tel qu'il apparaissait à la fin de cette première étape et peu conforme à l'échelle du chœur dans lequel elle s'inscrivait. Il avait été envisagé d'utiliser la dalle fermant l'accès au caveau, qui semble avoir appartenu autrefois à l'un des autels de l'église conventuelle, mais la décision a été prise, d'entente avec le Conseil de paroisse, de créer une nouvelle table de communion, plus grande et en pierre, et de l'installer sous la clé de

voûte du chœur. Ma suggestion de faire appel à un sculpteur n'ayant pas été retenue, des projets m'ont été demandés et l'un d'eux a été choisi par la Commission d'art sacré, qui nous a fait bénéficier de ses conseils dans l'aménagement intérieur de l'édifice et a également contribué au financement de la nouvelle table⁸, exécutée en grès. Pour répondre au vœu du Conseil de paroisse et des organisateurs de concerts, il n'a pas été prévu d'ambon en pierre mais un simple lutrin en fer, facile à déplacer, qui doit encore être réalisé.

Les fouilles n'ont apporté aucun indice concernant la position originelle des stalles, dont il ne reste d'ailleurs que des fragments⁹. Ceux-ci ont été entièrement démontés, restaurés et remontés par le menuisier-ébéniste Heinz Kortmöller de Crans. Nous avons bénéficié, pour ces travaux, de l'expérience et des conseils de Gaston Demierre, de Fribourg, délégué par la Commission fédérale des monuments historiques.

Il a paru bon de regrouper tous les sièges en les combinant différemment; moyennant l'exécution de deux jouées neuves et de quelques morceaux d'appoint, nous avons pu constituer et installer dans l'avant-chœur, adossés au mur sur deux niveaux, à gauche deux rangs de cinq sièges et à droite deux rangs de six. Cette implantation, conforme à la tradition, a permis de marquer la transition entre la nef et le chœur. Il faut en effet relever qu'autrefois le chœur des moines était séparé de la nef par un jubé; dans une église dont les voûtes du chœur règnent avec celles de la nef, la disparition de cet élément a produit un grand volume unitaire qui, avec sa chaire latérale, correspond parfaitement à la conception protestante traditionnelle du culte.

Aujourd'hui où le pasteur prêche le plus souvent dans le chœur, la marche qui a été rétablie, la disposition des stalles, les chaises venues remplacer les bancs dans l'avant-chœur et le petit orgue ancien, suppléant au grand instrument devenu inutilisable, ont permis de marquer mieux cette partie essentielle de l'édifice.

La chaire a été traitée contre les insectes et sa base a dû être complétée en raison de l'abaissement du niveau du sol.

Pour terminer l'aménagement de l'église, on a remplacé les lustres de 1927¹⁰ par des couronnes inspirées d'un projet de H. Roesch, réalisées par le ferronnier Emile Burkhardt de Chambésy. Elles ont été suspendues beaucoup plus bas que les anciens luminaires et l'éclairage a été complété par des appliques assorties.

Les installations électriques ont été en partie refaites aux normes actuelles. La boucle des sourds et la sonorisation ont été rétablies. Une aération sommaire a été assurée par la création d'un guichet ouvrant dans une des fenêtres et par une extraction mécanique utilisant un trou en façade et une cheminée désaffectée.

Le 20 mars 1983 le pasteur Hérald Chatelain a célébré un culte solennel marquant la fin de cette restauration intérieure, dont il avait été l'instigateur infatigable.

Deuxième étape: travaux extérieurs (1989-1990)

Des morceaux du fronton tombés dans la Grand-Rue, la dégradation des meneaux des fenêtres de la façade sud et la situation alarmante de l'élégant clocher édifié au XVIII^e siècle, dont la structure avait dû être étayée pour éviter les risques d'accident, inquiétaient le Conseil de régie des églises qui, en 1989, nous chargea de la deuxième étape de restauration.

Façades

Les pierres de taille des corniches ont été brossées et rejoignoyées, de même que les encadrements des baies, dont les éléments les plus altérés ont été remplacés. L'intervention est restée relativement modeste dans le chevet, où une rénovation importante avait été effectuée en 1925-1927, comme sur la façade nord, où la pierre était en assez bon état. Sur la façade sud, en revanche, les fenêtres étaient très dégradées; il a fallu remplacer les meneaux ainsi qu'un élément de remplacement qui fut sculpté par Michel Nicolet (fig. 85). On a procédé à des travaux de consolidation et de réagrégation selon les indications données par le professeur Vinicio Furlan, directeur du Laboratoire de conservation de la pierre de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

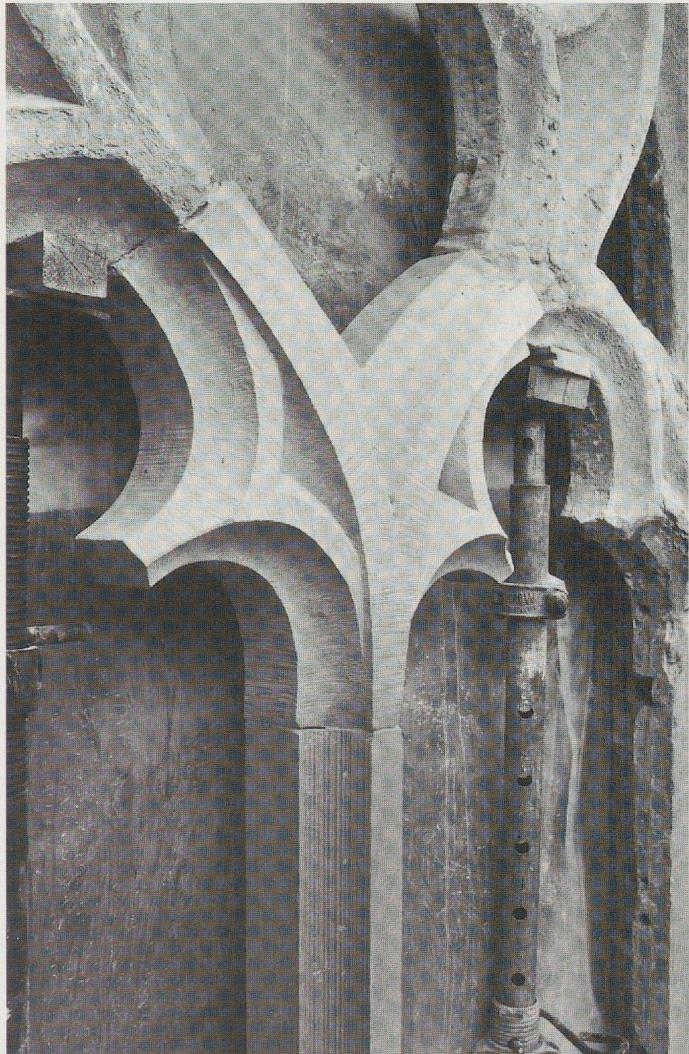


Fig. 85. Élément de remplacement sculpté par Michel Nicolet.

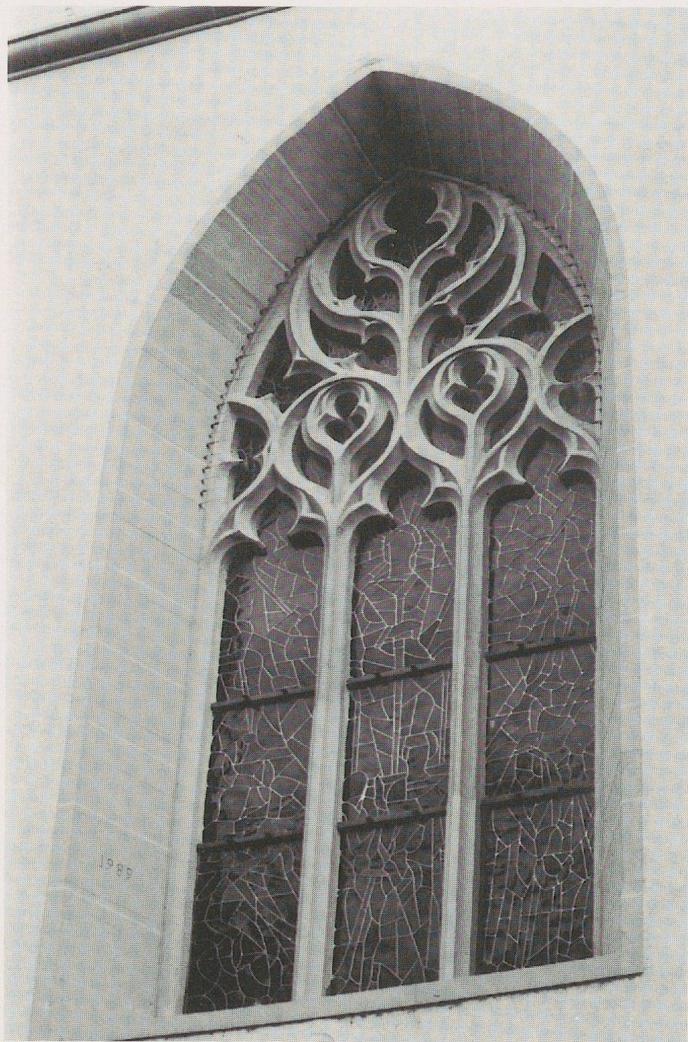


Fig. 86. Le très beau remplacement de la façade ouest.

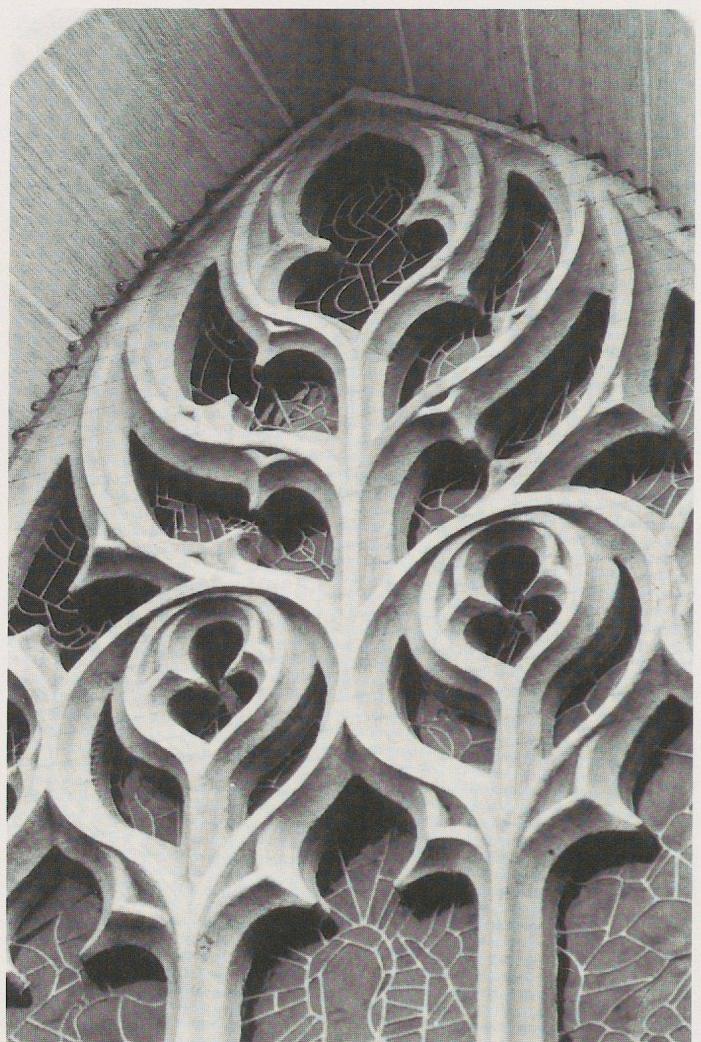


Fig. 87. Détail.

Sur la façade principale donnant sur la Grand-Rue, des pierres de l'encadrement de la grande fenêtre ont été remplacées, mais on a pu, moyennant des travaux de réagrément et de consolidation importants¹¹ conserver intégralement tous les éléments de son très beau remplage¹² (fig. 86). L'encadrement de la porte a nécessité une intervention mineure et quelques remplacements ont été effectués à la petite porte voisine et à la fenêtre qui la surmonte. Le fronton, qui semblait entièrement en pierre de taille appareillée, avait été partiellement réparé au moyen d'un placage de ciment imitant celle-ci. L'appareil de pierre a été entièrement rétabli, la corniche horizontale refaite et quelques blocs des rampants changés. Sur la chapelle, la corniche, qui n'était pas en pierre, a été refaite au mortier.

Les pierres de taille des contreforts, particulièrement exposées aux intempéries, qui avaient déjà été profondément ravalées précédemment, se trouvaient très altérées. Pour éviter les frais considérables qu'aurait entraîné leur remplacement systématique, la décision a été prise de ne changer que quelques pièces nécessaires à la stabilité des maçonneries et, ailleurs, de purger les molasses qui s'effritaient et de les crépir. Les contreforts n'ont pas été peints.

C'est un grès allemand vert olive, agréé par le Laboratoire

de conservation de la pierre de l'EPFL, qui a été choisi comme pierre de remplacement pour tous ces travaux. Les pièces nouvelles ont été travaillées au reparoir; elles ont été repérées sur des élévations¹³.

On avait espéré pouvoir conserver partiellement le crépi datant de 1925-1927, mais il a dû être intégralement refait¹⁴. Dans ces conditions, le crépi rustique a été remplacé par un enduit fin appliqué à la truelle, lissé et retravaillé au sac; il a été laissé brut sur les façades sud, est et nord et peint sur la façade principale sur la Grand-Rue.

Par souci de protection, d'une part, et pour en régulariser le tracé, les pierres de taille des chaînes, corniches et encadrements ont été peintes¹⁵ de la couleur grise repérée lors des investigations par l'atelier Crephart. Ce dernier n'a pas trouvé d'autres vestiges concernant les traitements des façades antérieurs à la restauration de 1925-1927 que de minuscules écailles de peinture grise sur l'angle nord-ouest de la corniche et un petit fragment d'enduit blanc au-dessus du toit d'une des chapelles¹⁶.

Au XVIII^e siècle la façade principale sur la Grand-Rue a été profondément remaniée; elle a été dotée d'un fronton et d'un clocher octogonal d'un type répandu à Genève, réalisé à Coppet avec une particulière élégance. L'effet produit par ce

fronton classique couronnant une façade asymétrique ne paraissait pas très satisfaisant. Un traitement différent, correspondant davantage à l'esprit du remaniement du XVIII^e, a été adopté: la façade a été entièrement peinte (fond blanc cassé, corniche et encadrements gris) et dotée d'un décor de chaînes de pierre peintes destiné à supporter visuellement le fronton et à exprimer en façade la division intérieure asymétrique en nef et chapelles. Au nord, le contrefort de la voûte est inclus dans la façade de la maison contiguë.

Aucun document d'archives n'ayant fourni des informations auxquelles, en l'absence d'autres indices matériels, il aurait été possible de se référer, le traitement retenu pour les façades est le fruit d'un choix, inspiré par la connaissance d'autres édifices.

Vitraux

Le bel ensemble de Charles Clément a été déposé pendant que l'on restaurait les fenêtres. Son état était relativement bon; l'entreprise Chiara de Lausanne dut néanmoins y faire un certain nombre de réparations¹⁷. L'absence de battue dans les encadrements n'a pas facilité la repose; comme précédemment, les cadres ont été fixés en quelques points, puis garnis de mortier. L'idée émise de doubler les vitraux à l'extérieur par des verres isolants n'a pas été retenue. Une goulotte en zinc-titanium a été ménagée à la base de chaque fenêtre pour recueillir l'eau de condensation et éviter des coulures sur la face interne des murs.

Charpente

Un relevé complet effectué par le bureau Archéotech et une analyse réalisée par le Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon ont confirmé que la structure est encore en grande partie celle de l'origine. Entre les travées I et III, le remplacement des pièces originales par des fermes triangulées¹⁸ s'explique peut-être par des dégâts causés dans cette zone par la présence du clocher qui a précédé celui du XVIII^e siècle.

L'examen attentif auquel nous avions procédé, avec l'archéologue Peter Eggengerger et le charpentier Pierre-André Kislig de Crans, avait permis de constater un état général assez bon. On a brossé toutes les pièces, contrôlé les chevilles, resserré des assemblages qui s'étaient déboîtés, rétabli quelques éléments qui avaient disparu, réparé des pièces endommagées et traité le tout. Les pièces remplacées ont été repérées sur plans¹⁹.

Toiture

L'état de la couverture étant relativement bon, le quart seulement de la surface a été refait, en fonction des réparations de charpente, avec des tuiles plates de récupération.

Le faîte a été exécuté en tuile, comme les arêtiers, alors qu'il était précédemment en ferblanterie. On a procédé à un lavage à l'eau sous pression et à un contrôle général de toute la couverture.

Sur la nef et le chœur, les chéneaux et descentes d'eau pluviale avaient été refaits en cuivre en 1971-1972 sous la direction de l'architecte Claude Jaccottet. Le reste de la ferblanterie a été refait en cuivre; sur la façade ouest, la cimaise du fronton a été peinte en gris comme la corniche. Une installation de

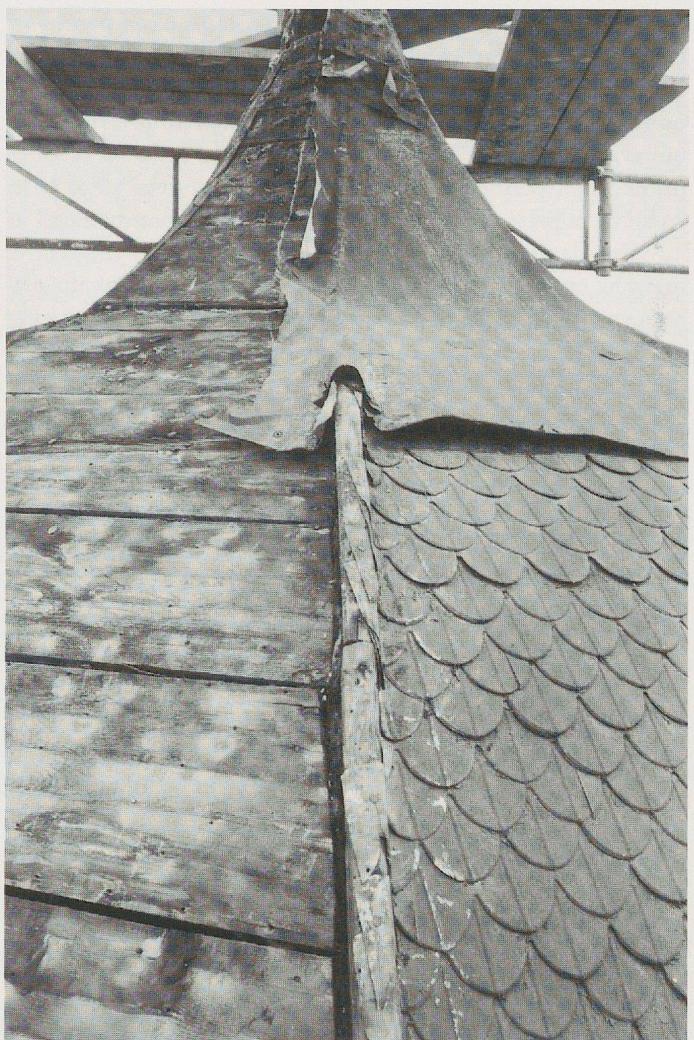


Fig. 88. Le clocher en cours de restauration. On distingue encore, à droite, les écaillles en fer-blanc qui le recouraient et, à gauche, la forme en bois du toit à l'impériale sur laquelle elles étaient fixées.

protection contre la foudre conforme aux exigences actuelles a été réalisée, avec mise à terre tout autour du bâtiment.

Clocher

Son état alarmant avait nécessité, dès avant les travaux, un étayage de certains éléments de la structure pour éviter les risques d'accident. Par suite d'infiltrations d'eau certaines pièces, et notamment des pièces maîtresses, s'étaient dégradées au point que la stabilité du clocher n'était plus du tout assurée. La mérule²⁰ avait commencé à s'y développer. L'examen des documents conservés dans les archives de la commune montre d'ailleurs que ce clocher n'a cessé, dès le XVIII^e siècle, de poser des problèmes. Lors de la restauration de 1925-1927, la tour construite à l'intérieur de la nef sur laquelle il s'appuyait a été démolie et remplacée par des sommiers en métal et en béton armé reposant sur les murs. Mais jamais les pièces de base de la structure en bois n'avaient pu être remplacées, car il aurait fallu, pour cela, démonter toute la charpente. Elles avaient donc toujours été réparées avec les moyens de l'époque. Le procédé relativement nouveau de réparation du bois au moyen de résine armée de barres en fibre de verre²¹ a trouvé ici une

application particulièrement bienvenue, puisqu'il a permis de reconstituer les parties détruites des poutres sans démontage. La restauration du clocher a exigé, en outre, un certain nombre de réparations ponctuelles et la restitution de pièces qui avaient disparu. Le plancher du niveau inférieur a été supprimé, pour permettre de surveiller à l'avenir l'état de la base. Celui de la plate-forme supérieure a été entièrement refait.

Les plaques de plomb qui le recouvraient étaient en très mauvais état; elles ont été déposées et remplacées par un plaçage en cuivre. Les écoulements ont été modifiés pour assurer une meilleure évacuation de l'eau et diminuer les risques d'infiltration. Le clocher, tel que nous l'avons trouvé, était entièrement revêtu d'écailles en fer-blanc (fig. 89); les plaques de trois écailles remontaient probablement au XIX^e siècle²², mais de nombreuses réparations y avaient été opérées, dont les plus récentes avaient été exécutées avec des bandes longues de 1 m (fig. 88). Tout ce fer-blanc était peint dans le ton brun tirant sur le beige-rosé qui a été restitué au cours de la restauration. Lors du démontage de ce revêtement nous nous sommes interrogés sur l'état ancien du clocher: les piliers supportant le dôme, taillés dans du chêne, étaient-ils à l'origine sans protection, ou avaient-ils déjà été revêtus de métal, avec ou sans écailles? Les observations que nous avons pu faire étant contradictoires, il n'a pas été possible de trancher. Des écailles ont été

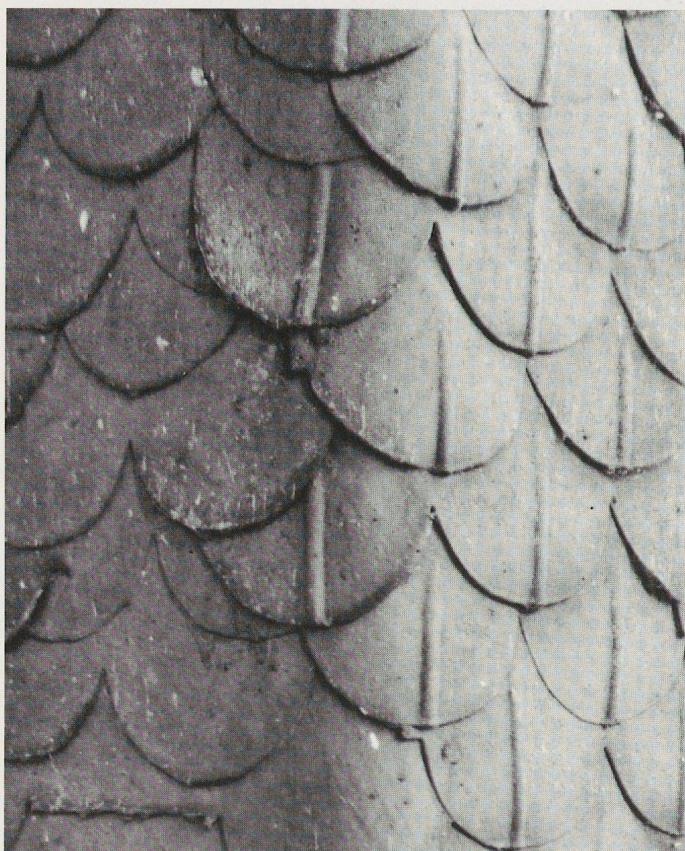


Fig. 89. Détail des écailles en fer-blanc qui revêtaient tout le clocher avant sa restauration.

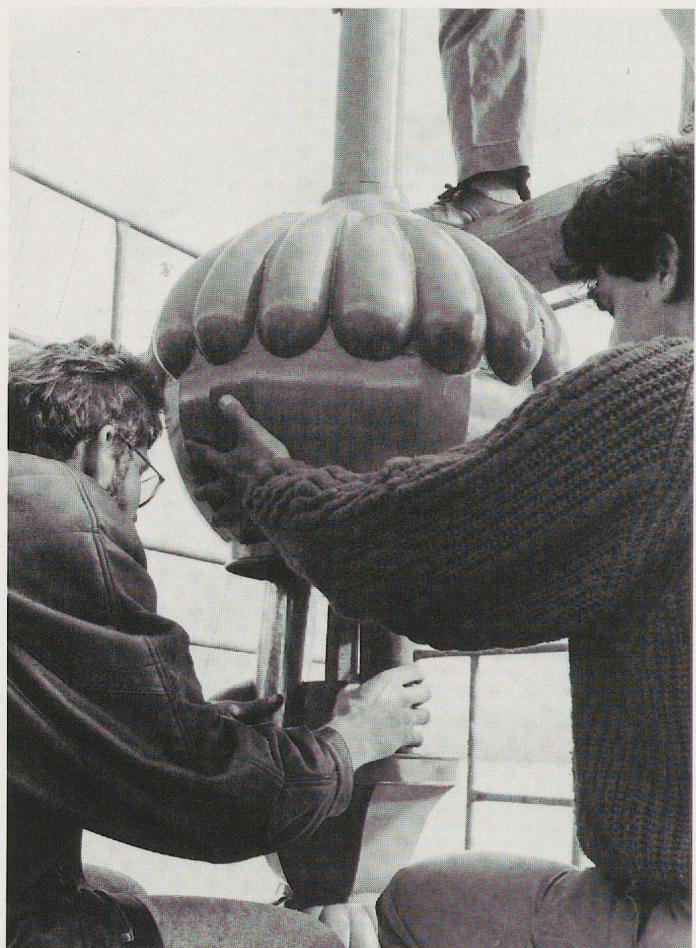


Fig. 90. Introduction dans l'épi de faîtage des deux tubes contenant les documents anciens et nouveaux.

reposées sur le dôme et sur la base du clocher, tandis que les piliers et les arcades ont reçu un revêtement de tôle uni mettant en évidence le dessin de la structure.

Dans l'épi de faîtage surmonté d'une girouette, qui semble dater²³ de la restauration de 1925-1927, nous avons remis les deux tubes que nous y avions trouvés, avec les documents déposés par nos prédecesseurs, et y avons ajouté un texte et des documents illustrant notre époque (fig. 90), dont les copies ont été déposées à la Section des monuments historiques et à la Maison de Ville de Coppet.

Les cloches et le moteur qui les actionne ont été contrôlés mais n'ont nécessité aucune intervention. Les installations électriques ont été révisées et améliorées.

Quelques travaux complémentaires ont été effectués par la suite: en 1991 la commune a réalisé un éclairage extérieur dirigé sur le clocher, que nous avons voulu très discret; l'édifice a, en outre, été équipé d'une détection incendie. Enfin, en 1992, l'église a reçu de nouvelles orgues sous l'impulsion du pasteur Hérald Chatelain, à qui nous laissons le soin de présenter le bel instrument venu heureusement compléter la restauration intérieure.

Notes

1. Ceux-ci résultaient de l'absence de contreforts sur la face nord, où l'on a constaté un faux aplomb important.
2. Il n'a finalement pas pu être utilisé, les exigences pour la conservation des ossements ayant, entre temps, été modifiées.
3. Où il remplaçait le sas en bois installé lors de la construction de la tribune.
4. Nous résumons ici les remarques sur les mortiers et les pellicules picturales faites par l'atelier Crephart lors des sondages ponctuels effectués à l'intérieur de l'église :
 - I. Il semble qu'au moment de la construction, l'intérieur de l'église ait été entièrement blanc, la couleur étant donnée sur les fonds de murs par un crépi très clair et sur les molasses par un badigeon de chaux; un filet noir devait souligner les arcades des chapelles.
 - II. A la fin du XVI^e siècle (époque bernoise), deux «litres» (décor funéraires formés d'une bande noire continue) se détachant sur le fond blanc couraient sur toutes les parois de l'édifice. Les molasses des structures étaient peintes en gris-bleu foncé. Les filets noirs avaient été repeints et, apparemment, complétés.
 - III. Au XVII^e siècle sont apparues des armoiries, notamment celles des Bellujon, barons de Coppet de 1621 à 1657, et celles des Dohna, barons de Coppet de 1637 à 1713, probablement complétées par d'autres.
 - IV. Au XVIII^e siècle, l'aspect de l'église a beaucoup changé: les murs ont été recrépis, les parois semblent avoir été peintes en gris-bleu clair et les structures en gris-vert, couleur de molasse. (Remarque: les Archives communales conservent un «Devis des plâtrissage et blanchisage de l'Eglise de Coppet» où il est question de «passer en gris tous les arrétiers qui sont en [pierre de] taille de la ditte voûte, et d'y passer les joints en blanc...»)
 - V. En 1926, Ernest Correvon a peint sur les murs et les voûtes des décors dont rendent compte quelques photos jointes au dossier constitué pour les archives (voir note 13).
- (Pour plus de détails, voir rapport du Crephart du 8 mars 1982).
5. ACV B 3815
6. Par l'entreprise Chiara, qui les avait réalisés entre 1933 et 1955.
7. Effectuée au cours de la 2^e étape.
8. Fr. 3000.– ont été versés par le «Fonds pour l'amélioration des églises» à l'instigation du pasteur Edouard Diserens, président de la commission.
9. Alors qu'Albert Naef signalait 22 sièges dans son rapport de 1898, Frédéric Gilliard, lorsqu'il a entrepris la restauration de l'église un quart de siècle plus tard, n'en a plus trouvé que vingt; lorsque nous sommes intervenus, ils étaient organisés en 2 éléments de 8 sièges et 2 de 2, sans dossier ni dais.
10. Dont un spécimen est conservé dans les combles.
11. Avec du Wakker OH.
12. Il a en outre été protégé contre les pigeons par des fils d'acier.
13. Remises au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, section «Monuments historiques et archéologie», et aux Archives de la Commission fédérale des monuments historiques à Berne.
14. Selon les dosages préconisés par l'expert Roger Simond, délégué par le Conservateur des monuments.
15. Avec une peinture minérale Sax hydrosil.
16. Ce fragment pourrait avoir été un solin; il n'était donc pas forcément représentatif du traitement du reste des murs extérieurs.
17. Remplacement partiel du plomb du pourtour, masticages, soudures des attaches, etc.
18. En 1862-63?
19. Cf. n. 13.
20. Champignon qui menace gravement la conservation du bois.
21. Procédé «Rénomatic».
22. Probablement à l'«ouvrage fait sur le clocher de l'église à Coppet par Jean et Benjamin Thomas, ferblantiers» en 1854. AC.
23. Partiellement tout au moins.

